

Perspectives

Un exemple concret d'implication dans la vie associative et de passerelle vers la vie politique. Nouvel arrivant il y a 25 ans, je me suis naturellement investi dans l'associatif (sports, écoles). Le milieu associatif, la prise de responsabilité dans la vie sociale sont des apprentissages riches et peuvent mener comme c'est mon cas vers des implications politiques importantes pour le développement des territoires.

La ruralité et la vie associative

1. La demande sociale va souvent plus vite que ce que les élus peuvent mettre en place. La pression des associations pousse les politiques et les amène à faire des choix.
2. L'importance pour tout individu est de partager un sentiment d'appartenance à un territoire ou un groupe. La dynamique des pays dynamise l'action des politiques.

Aujourd'hui, la difficulté est d'appréhender le lien social, la croissance est atone, le peu de solidarité de l'État sont des éléments qui définissent un contexte social plutôt pessimiste. Dans un paysage socio-économique ou la référence est le Producteur Intérieur Brut (PIB), je propose une autre représentation économique pour le mouvement associatif : le tissu associatif est un aiguillon fort pour le développement économique et il participe au BNB : le **Bonheur National Brut**.

Jean LAUNAY
Député du Lot

Les mots pour conclure

Le Comité de la Vie Associative du Parc naturel régional existe depuis maintenant 4 ans. A l'issue des trois rencontres annuelles qu'il a conduites (SAINT-CHELS, ASSIER, LALBENQUE) il est appelé aujourd'hui à se renouveler et à se renforcer. Il s'adresse aux associations et aux élus et particulièrement aux habitants (de toujours ou plus récents). Aussi souhaite-t-il amplifier son action et la mettre en œuvre par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication vers les associations grâce à un bulletin, un centre ressources, la réalisation d'un grand projet. Il désire jouer pleinement son rôle dans le Syndicat mixte de gestion comme forme de démocratie représentative en faisant des propositions pour une plus grande attractivité du territoire et une meilleure connaissance des besoins et attentes des habitants.

Les perspectives qui se dessinent vont vers :

- une meilleure information aux habitants du territoire,
- un outil de développement pour les associations (centre de ressources, formations et projets pour les associations),
- un grand partage des capacités d'expertise avec les élus du Parc dans l'objectif d'une complémentarité démocratique,
- l'élaboration avec le Parc et ses habitants de la « Fête du Parc naturel régional des Causses du Quercy ».

Des échanges plus approfondis devront s'engager entre élus décideurs politiques et élus associatifs pour mettre davantage en avant les réalisations et les atouts du Parc. La perspective du CVA au-delà du bilan de ces trois années est le renouvellement de ses membres pour amorcer un projet triennal bien réfléchi comme cela a été évoqué au début de ce bulletin.

Le Comité de la Vie Associative du Parc naturel régional des Causses du Quercy

Pour en savoir plus

Contacts sur le thème au Parc naturel régional des Causses du Quercy :

- Le Comité Scientifique et de Prospective : Jean-Jacques LAGASQUIE (Président)
- Le Comité Economique et Social : Solange MAIGNE (Présidente)
- Le Comité de la Vie Associative : Jean-Claude PUJOLS (Président)

La FONDA Midi-Pyrénées : Paule SANCHOU Université de Toulouse le Mirail 05 61 50 47 99

Mener une réflexion collective

Le territoire du Parc a vocation à expérimenter un certain nombre d'actions et de procédures.

Il bénéficie en outre, en association avec le Pays Bourrain d'un programme européen d'Intérêt Communautaire Leader +. Sur ces bases, il est souhaitable d'accompagner le C.V.A. dans la recherche de moyens collectifs d'aide aux Associations qui doivent tenir un rôle important dans le développement territorial.

Le principe d'une fête du Parc courant 2006 est actuellement retenu. Le C.V.A. participera bien entendu à son organisation.

Nous entrerons prochainement dans la période de préparation de renouvellement de la Charte du Parc. Les Associations auront à s'exprimer et j'invite des maintiens responsables à faire « remonter » du territoire les observations et suggestions qu'ils sont à même de recueillir.

La pratique de la démocratie participative est une impérieuse nécessité, les liens entre le milieu associatif et le Syndicat mixte du Parc doivent donc être très étroits malgré les difficultés que peuvent rencontrer les uns et les autres.

Serge JUSKIEWENSKI
Président du Parc naturel régional des Causses du Quercy



Les Conflits de Canard ont su mettre l'ambiance



3^o Rencontres associatives - LALBENQUE 2005 Les associations et la cohésion sociale en milieu rural

Pourquoi des Rencontres Associatives ?

Pour chaque année permettre aux responsables associatifs, élus et membres de l'équipe du Parc naturel régional d'échanger autour d'un sujet d'actualité.

Les intervenants :

- Pascal BYE universitaire, ancien Président du Comité Scientifique et de Prospective du Parc naturel régional des Causses du Quercy.
- François THIVEAUD FONDA Midi-Pyrénées
- Bernard BRUNET Comité Economique et Social de la région Midi-Pyrénées

Les ateliers :

- A. l'association structure d'accueil et d'intégration
- B. l'association dans l'animation locale et les services de proximité
- C. l'association comme acteur d'un développement durable

Les échanges :

- Guy MESSAL: Mairie, Président de l'Office du Tourisme de Lalbenque
- Michel ROUMEGOUX : Député
- Jean LAUNAY : Député
- Jean-Jacques RAFFY : Vice-Président Conseil Général du Lot
- Serge JUSKIEWENSKI—Président du Parc naturel régional des Causses du Quercy
- Les rapporteurs :**
- Jean HERRELL
- Pierre Le BOULICH
- Frédéric BERARD

Accueil : équipe du CVA

Expositions : Parc naturel régional des Causses du Quercy, Office du Tourisme de Lalbenque, **Stand associatifs :** ADDA, CREER, CVA, DLA, MAIA, RIEG ART LOT Animations et restauration

Éditorial

Le fait associatif est une réalité générale et particulière à la fois. Dans n'importe quel point du territoire français son esprit et son cadre sont à l'identique mais dans chaque lieu et avec chacun de ceux qui le font vivre nous trouvons une mosaïque d'interventions adaptées à des thèmes et à des terrains. C'est cette hétérogénéité foisonnante qui rend l'associatif omniprésent et tellement nécessaire à une expression riche et plurielle.

Nous ne pouvons pas faire l'impasse sur le sens de nos engagements associatifs, ce qui fonde le choix de nos actions et les finalités de nos investissements personnels. Nos rencontres annuelles sont là pour construire ce qui nous aide et ce qui aide nos associations ; ce qui contribue au développement du territoire et à la vie quotidienne de ses habitants. L'associatif relie les habitants à de nombreux moments et exprime une médiation vers les élus en charge des décisions. Notre comité est lui aussi lié au Parc naturel régional et en résonance avec le Lot et la région Midi-Pyrénées bien entendu.

Nous entendons beaucoup parler de cohésion sociale ; dans nos associations c'est notre quotidien. Aussi le choix de ce thème ne pouvait-il échapper à la réalité. Discuter ensemble aujourd'hui sur ce que nous sommes, ce qui nous réunit et sur ce que nous voulons et pouvons faire dans le territoire du Parc et ce département fut l'objet de nos troisièmes Rencontres Associatives.

Ces Rencontres annuelles sont appelées à se reproduire que ce soit sous cette forme ou au sein de la Fête du Parc qui est envisagée en 2006. Je remercie tous les participants, le Parc naturel régional, la Mairie de Lalbenque et les associations impliquées dans l'organisation de cette journée. Encore merci à tous et à l'année prochaine.

Jean-Claude PUJOLS
Président du Comité de la Vie Associative du Parc naturel régional des Causses du Quercy



PAROLES VIVES

Bulletin du Comité de la Vie Associative du Parc naturel régional des Causses du Quercy

Renouvellement des populations, nouveaux arrivants et associations

De manière très synthétique le renouvellement des populations et le fait associatif dans le Lot se caractérisent en quelques points :

1. Il y aurait une relation entre la multiplication des associations ces dernières années et l'arrivée d'une nouvelle population.
2. L'accroissement des associations – culture, patrimoine, défense de l'environnement - est révélatrice de nouveaux besoins au niveau local et correspond à un apport de nouvelles compétences.
3. Cette multiplication des associations est aussi le révélateur d'un besoin de lien social qui s'exprime par l'échange, le partage d'activité, la mise en œuvre d'un projet.
4. Tous les migrants ne sont pas nécessairement intéressés ou liés au fait associatif.
5. Les migrants restent des migrants, ils arrivent par attrait ou pour diverses raisons et peuvent également repartir pour diverses raisons (changement du cadre de vie, avancée dans l'âge, autres besoins), 65 communes sur les 97 que compte le Parc naturel régional des Causses du Quercy ont vu leur population augmenter ou se stabiliser ces dernières années.

LALBENQUE commune d'accueil

Cette capitale de la truffe située au sud-ouest du Parc et proche de l'agglomération cadurcienne, s'est fortement enrichie en nouveaux habitants grâce à son attractivité naturelle et géographique progressivement complétée par les réalisations du Conseil municipal au service de la variété d'activités locales et des différentes catégories d'âge (telle la salle de sport du complexe éducatif où nous avons tenu nos Rencontres).

Ruralité, Associations et Cohésion sociale

Une association part d'une réalité, de la compétence d'un ou plusieurs individus qui désirent la mettre au service de la société.

Comment la dynamique associative peut-elle être facteur de cohésion sociale pour un territoire ?

• Quel territoire ? De projets, de compétences, d'intérêt général (de la dimension locale à la dimension durable).

• Quels services ? Proximité des personnes, dimension sociale, éthique, réseaux, leadership, intérêt politique, poids économique, indépendance ...

• Quelle efficacité ? En milieu rural la notion de présence, d'action et de compétence est très forte, car l'association fait ici société.

Les actions inter collectives construisent des relations qui combinent l'individualisation actuellement surdéveloppée avec l'appartenance à un mouvement collectif.

L'associatif pour être acteur de cohésion sociale se doit d'être présent à tous les niveaux d'utilité et de créer de la réciprocité pour l'envie de faire ensemble. Or il n'est pas toujours facile de concilier le l'adhérent, celui du bénéficiaire et celui de l'utilisateur.

François THIVEAUD
Délégué de la FONDA
Midi-Pyrénées



Des ateliers riches en échanges

Associations actrices du développement durable

Le développement durable s'appuie sur 3 piliers :

1. LA GOUVERNANCE

- a. temps court/temps long / transversalité
- b. Les différents statuts des acteurs
- c. la préparation et le suivi de la décision

2. LE CONCEPT DE SOCIÉTÉ CIVILE

- a. nous sommes à la fois universel / pluriel / singulier (tous/humain, certains/groupe, homme/unique)
- b. la méfiance française à l'égard de ce concept civil : RICHELIEU, COLBERT, 1789, LE CHAPELIER, 1901 et pourtant : EGALITE (FRATERNITE), LIBERTE laïcité, République, mais aussi Communautarismes...

3. LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

- a. Consultative, participative (différents degrés) : les CES (1947), les CER (1976-1986), les CRESS (2000)
- b. La légitimité absolue de la démocratie représentative
- c. L'issue du suffrage universel qui prime
- d. Le rôle consultatif : éclairer les modalités et les conséquences de la décision des élus

Pour conclure, quelques bonnes pratiques associatives : Bien marquer sa différence, ne pas s'engager en décideur. Etre pertinent et publier ses travaux. Avoir une dimension de prospective.

Bernard BRUNET
Comité Economique et Social
de la Région Midi-Pyrénées

Atelier A : L'association, accueillante et intégratrice, son rôle pour les nouveaux habitants

Animateur : Pascal BYE du Comité Scientifique et de Prospective du Parc naturel régional des Causses du Quercy
Rapporteur : Jean HERIL du Comité de la Vie Associative du Parc naturel régional des Causses du Quercy (CVA)

Il ressort de cet atelier l'idée que les nouveaux habitants se sont installés séduits par l'attrait du territoire. Mais provenant essentiellement d'un milieu urbain leurs attentes sont plus grandes et différentes. Ils sont habitués à un tissu associatif dense proposant une pluralité d'activités à consommer.

Connaitre les réalités associatives est une de leur première préoccupation. La recherche de lien social est très forte même si tous les nouveaux habitants n'en sont pas systématiquement demandeurs. Les activités associatives constituent une opportunité de rencontrer les autres habitants et de s'intégrer plus facilement. Beaucoup s'impliquent donc dans les associations locales, villagesoises. Cela contribue à enrichir le tissu associatif local de nouvelles compétences.

Certains vont même jusqu'à créer des associations nouvelles lorsqu'elles manquent (animation, halte-garderie...) ou par exemple pour défendre un cadre de vie qu'ils apprécient. La réalisation de projet permet à la greffe de prendre et même par la suite d'intégrer une institution locale.

Afin de déterminer les besoins des nouveaux habitants, il peut donc être judicieux de regarder l'objet des nouvelles associations qui se sont créées ces dernières années pour observer les secteurs porteurs ou nouveaux par rapport à l'existant classique.

C'est grâce aux associations aussi que les élus peuvent mieux saisir les besoins du territoire.

Atelier B : L'association, son rôle dans l'animation locale et les services de proximité

Animateur : François THIVEAUD - FONDA
Rapporteur : Pierre LE BOULCH (CVA)

Les nombreuses associations représentées montrent la diversité des actions et des champs d'intervention qu'elles couvrent. Il ressort essentiellement des débats le fait que les associations sont fortement porteuses de ce qui est appelé le lien social, mais aussi un peu limitées par les collectivités locales. Elles sont intégrées dans le tissu local et répondent à des demandes en offrant des prestations pas toujours reconnues à leur juste valeur.

Les associations présentes ont une forte vision de l'intérêt général, du développement global et s'emploient à créer des dynamiques de proximité associant bénévolat et gestion de personnel (parfois) pour amplifier les compétences mises au service des personnes qu'elles sollicitent leurs catégories.

La défense de l'environnement qui correspondait à l'attractivité d'un territoire s'est élargie à l'accueil des migrants (nouveaux habitants). Les actions de proximité sont indispensables sans que toutefois les actions de diffusion de l'existant soient absentes. Sans reconnaissance suffisante par les élus politiques, il est difficile d'envisager un développement durable.

Il apparaît donc que les associations sont actrices, dans un rôle d'animation locale qui maintient ou crée du lien social, avec la forte pression d'un besoin de plus grandes compétences.

Elles se doivent d'être ouvertes, d'évoluer en complémentarité interassociative, de former des acteurs partant de ces compétences et de susciter du collectif.

Atelier C : Une association peut-elle être acteur d'un développement local durable ?

Animateur : Bernard BRUNET - CESR Midi-Pyrénées
Rapporteur : Frédéric BERRARD (CVA)

Cet atelier se construit sur deux piliers : la démocratie participative et la relation entre pouvoirs publics et associations; et sur un tour de table des attentes.

Deux acteurs de la vie civile interviennent dans la démocratie participative, les habitants d'un territoire avec leurs exigences quantitatives et qualitatives (comme de services collectifs) et les élus du territoire représentants légitimes du suffrage universel devant répondre à ces exigences parfois contradictoires.

Leur position peut entraîner des conflits d'intérêt s'ils sont juge et partie. Aussi le rôle associatif peut-il être un relais comme instance de réflexion représentative fournissant de la matière aux décideurs et comme médiatrice lorsque cela le nécessite. Mais pour pouvoir proposer des solutions, des règles de fonctionnement claires sont obligatoires en amont.

Les relations avec les pouvoirs publics ont beaucoup évolué depuis 25 ans notamment avec la dimension entrepreneuriale et « d'employeur des associations » mais aussi les conventions de délégation de service public.

Les fluctuations des politiques publiques de l'emploi ambient les associations à se référer de plus en plus à une notion de marché qui répond à des réalités mais ne correspond pas à leur nature sociale et les entraîne dans le domaine marchand. Ce transfert induit un coût à partager entre les collectivités et les usagers pour que l'association fonctionne, introduisant une contradiction entre entreprisisme et projet social à but non lucratif ... ?